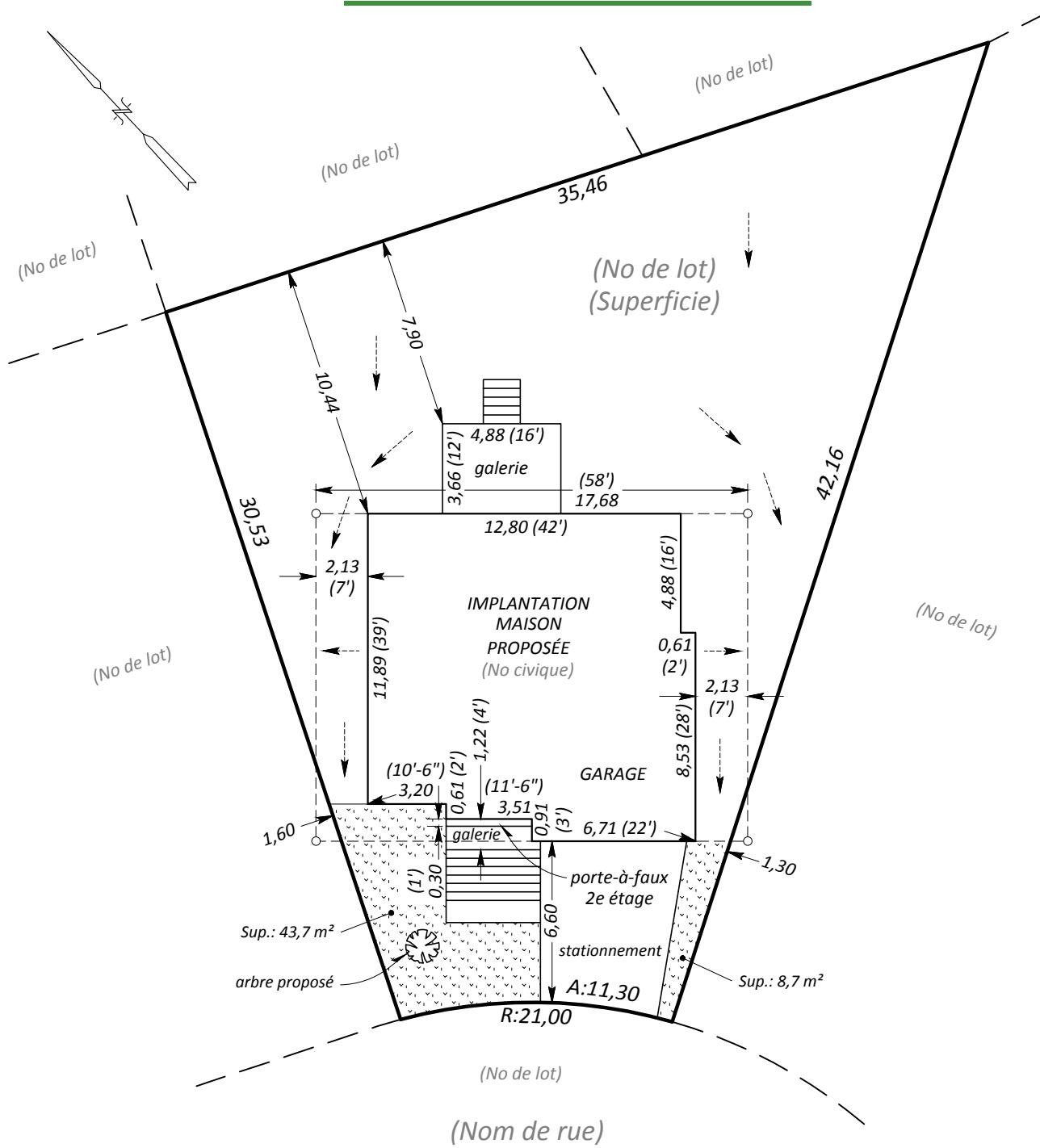


## EXEMPLE DE PLAN D'IMPLANTATION BÂTIMENT PRINCIPAL



ZONE: (No de zone)

LÉGENDE: ↗ Direction d'écoulement des eaux de surface

○ Tuyau de fer d'implantation proposé

Superficie cour avant calculée : 104,4 m<sup>2</sup>

Superficie gazonnée requise : 104,4 x 50% = 52,2 m<sup>2</sup>

Superficie gazonnée calculée : 52,4 m<sup>2</sup>

NOTES: - Ce plan d'implantation doit être approuvé par la ville avant toute construction.

- Les marques ou repères posés sur le terrain ne devront pas être utilisés avant l'émission du certificat de localisation.
- Les mesures indiquées sur ce plan sont en mètres (S.I.) et celles en les parenthèses en pieds (m.a.).

(nom et logo de la firme d'arpenteurs)

(coordonnées de la firme d'arpenteurs)

LOT (S): (numéro(s) de lot(s) visé(s))

CADASTRE: DU QUÉBEC

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: LAPRAIRIE

MUNICIPALITÉ: VILLE DE BROSSARD

COPIE CONFORME ÉMISE

Le : \_\_\_\_\_

Par : (signature de l'arpenteur)

Échelle :

Dessiné par :

Levé le :

Date :

Préparé à (ville) par : \_\_\_\_\_ (signature de l'arpenteur)

Dossier :

(nom de l'arpenteur)  
arpenteur-géomètre

Minute :

Plan :